

Gabriel Currat et Elvira Hitz

Promotion du sport inclusif

Le programme « Unified » de Special Olympics Switzerland : modèle d'intervention et rapport d'expérience

Résumé

La Fondation Special Olympics Switzerland développe depuis 2012 « Unified », un programme destiné à promouvoir le sport inclusif. Le programme comprend la sensibilisation, la formation et l'accompagnement de clubs de sport et d'organismes de manifestations sportives populaires, avec pour objectif que les enfants, adolescents et adultes en situation de handicap puissent avoir accès à une participation sportive et sociale régulière. Les facteurs de réussite identifiés dans la pratique du programme « Unified » seront présentés dans cet article.

Zusammenfassung

Die Stiftung Special Olympics Switzerland entwickelt seit 2012 ein Förderprogramm für inklusiven Sport namens « Unified ». Das Programm beinhaltet die Sensibilisierung, Ausbildung und Begleitung von Sportclubs und Organisatoren von Breitensportveranstaltungen mit dem Ziel, Kindern, Jugendlichen und Erwachsenen mit Beeinträchtigung die regelmässige sportliche und gesellschaftliche Partizipation zu ermöglichen. Die in der Praxis des Programms « Unified » identifizierten Gelingensfaktoren werden vorgestellt.

Permalink: www.szh-csps.ch/r2021-06-06

Préambule

Special Olympics est le plus grand mouvement sportif mondial pour personnes en situation de handicap¹ et s'engage pour leur valorisation, leur reconnaissance et l'égalité dans le sport et par le sport. En Suisse, la fondation Special Olympics Switzerland (SOSWI) développe depuis 2012 un programme de promotion du sport inclusif. Le principe du programme « Unified » est de sensibiliser, former et accompagner les clubs sportifs afin que des enfants, jeunes et adultes en situation de handicap puissent participer réguliè-

rement à la vie sportive et sociale du club. Ces clubs sont ensuite labellisés « Unified » par SOSWI.

Selon la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) ratifiée par la Suisse en 2014, des mesures appropriées doivent être mises en place pour permettre aux personnes en situation de handicap de participer aux activités sportives ordinaires. En Suisse, le sport handicap (sous l'égide de l'Office fédéral des assurances sociales, OFAS) est actuellement séparé du sport (sous l'égide de l'Office fédéral du sport, OFSPO). L'offre sportive pour les personnes en situation de handicap existe principalement dans des clubs spécifiques « sport handicap », comme le note Inclusion Handicap (2017) dans son rapport alternatif. Avec le programme

¹ Les activités de Special Olympics s'adressent spécifiquement aux personnes avec déficience intellectuelle, contrairement aux paralympiques (handicaps physiques et visuels) et aux Deaflympics (personnes sourdes).

« Unified », SOSWI veut favoriser une société inclusive en permettant aux personnes en situation de handicap de participer également dans les clubs et les manifestations sportives. Ainsi, le programme « Unified » contribue à la mise en œuvre de la CDPH dans le domaine du sport en Suisse.

La participation active à un club de sport améliorerait la confiance en soi, le bien-être et la santé psychique, la satisfaction personnelle, la sensation de plaisir et apporterait un soutien notable à l'intégration à la société (BSO, ÄGU, 2016). Les personnes membres d'une association sportive seraient généralement en meilleure santé biopsychosociale que les personnes ne pratiquant pas de sport, ou uniquement du sport non organisé (hors club). Elles auraient également un comportement plus sain tant au niveau de l'alimentation que du tabagisme (BSO, ÄGU, 2016).

Force est de constater que le développement d'une démarche inclusive auprès des clubs sportifs, permettant à tout un chacun la participation à leurs activités, serait donc à promouvoir et serait politiquement et scientifiquement légitimé.

Le programme « Unified » de Special Olympics Switzerland

Le programme « Unified » a été développé en 2012 en Suisse romande, à la suite du constat que les offres sportives adaptées aux enfants avec déficience intellectuelle n'étaient que peu existantes, autant dans les clubs de sport que dans les clubs « sport handicap ». Le programme s'est donc d'abord adressé spécifiquement à cette population. Cependant, selon l'idéal inclusif poursuivi et les réalités du terrain, il aurait été contradictoire de développer des struc-

tures inclusives pour un public cible spécifique. C'est pourquoi, même si SOSWI a pour public cible les personnes avec déficience intellectuelle, le programme « Unified » agit sur les mesures à mettre en place afin de répondre au mieux aux situations individuelles qui se présentent, sans se focaliser sur un type de handicap.

Le programme « Unified » veut favoriser une société inclusive en permettant aux personnes en situation de handicap de participer également dans les clubs et les manifestations sportives.

Dans ce programme, SOSWI intervient auprès des clubs sportifs déjà existants pour les sensibiliser, les former et les accompagner dans leur démarche inclusive. Ainsi, les personnes en situation de handicap ont la possibilité d'y pratiquer du sport et de faire partie de la communauté sportive. Le modèle d'impact développé vise à agir sur le savoir, l'attitude et le comportement de la communauté sportive vis-à-vis des personnes en situation de handicap. En référence aux travaux de Charles Gardou (2016), la vision ultime poursuivie par le programme « Unified » est d'atteindre une société sportive inclusive qui s'adapte, permet et promeut une pleine participation sportive et sociale de toute personne, en respectant ses besoins et ses envies.

Afin de pouvoir intervenir de manière efficace et efficiente, SOSWI développe depuis 2017 des collaborations avec les instances cantonales concernées pour établir des programmes de coordination du sport inclusif. Cette régionalisation a débuté avec le canton des Grisons et a permis d'interve-

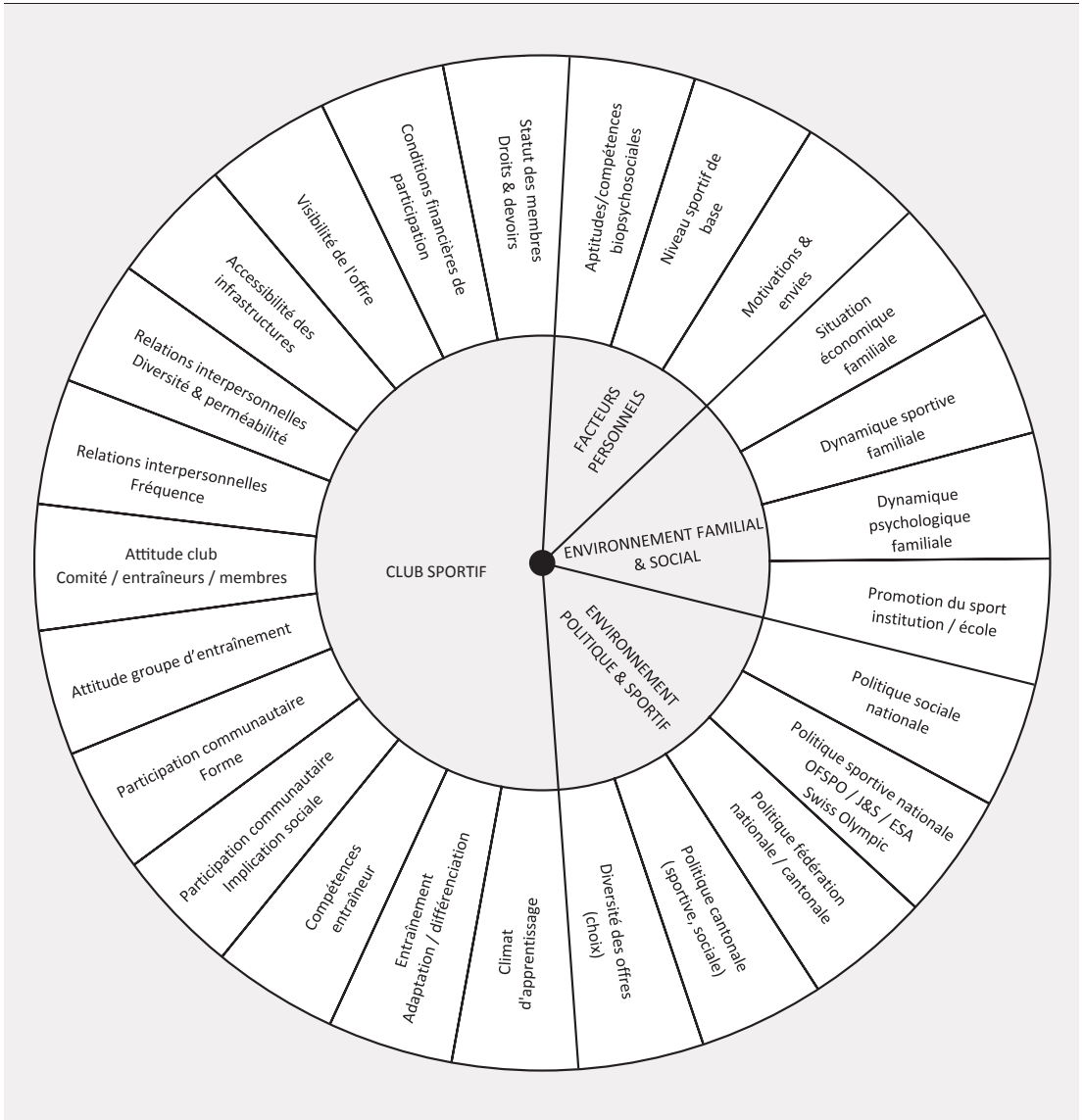


Figure 1 : Facteurs déterminants d'une démarche sportive inclusive – Programme « Unified »

nir au plus près des personnes concernées et des structures sportives, en travaillant main dans la main avec les services des sports cantonaux et les autres parties prenantes locales. Le travail avec les clubs, les familles, les institutions et écoles spéciali-

sées a été ainsi bonifié et la pérennité du programme garantie. Au niveau national, le programme dénombre en fin 2020 près de 100 clubs inclusifs (*Unified Clubs*), fréquentés par près de 900 enfants, adolescents et adultes en situation de handicap.

Facteurs favorisant la démarche inclusive des clubs sportifs

Les actions mises en place ont été définies en considérant le paradigme de société inclusive comme un processus multifactoriel évoluant dans un écosystème, tel que celui mis en avant par le modèle biopsychosocial de la *Classification Internationale du Fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF)* et par Fougeyrolas (2010) dans son « Modèle de développement humain et processus de production du handicap – MDH-PPH2 ». Le club sportif est donc appréhendé comme une petite société qui adopte une démarche inclusive, influencée par plusieurs facteurs interconnectés. Durant les huit années de développement du programme « Unified », différents facteurs ont été identifiés (Figure 1). Ils sont répartis selon quatre niveaux d'intervention : club sportif, environnement politique et sportif, environnement familial et social, facteurs individuels.

Club sportif

Un statut de membre à part entière des personnes en situation de handicap, mais également des conditions financières flexibles, une bonne visibilité des offres et des infrastructures accessibles aux personnes à mobilité réduite sont des facteurs structurels importants pour une démarche inclusive réussie. SOSWI analyse ces facteurs avec les comités des clubs concernés et ensemble ils définissent des mesures, telles que l'adaptation des statuts, la recherche de financement externe et la promotion de l'offre auprès des personnes concernées. L'accessibilité des infrastructures est surtout une problématique urbanistique déterminée et influencée par la politique inclusive locale. Les clubs n'ont que peu d'influence sur cet

aspect et doivent développer avec SOSWI d'autres mesures appropriées afin de répondre à cette exigence.

Un club inclusif doit également mettre de l'importance dans la diversité des relations interpersonnelles au sein du club (p. ex. entre personnes avec et sans handicap). Un club favorisant les contacts entre ses membres dans des activités sociales telles que des repas, des activités ludiques ou d'autres projets communautaires, va favoriser la création d'une bonne cohésion sociale entre ses membres. Ce dernier aspect est très influencé par l'attitude et la proactivité du comité, des entraîneur-e-s et des membres du club et par la valeur qu'ils attribuent à cette démarche inclusive. Par exemple, un club va pouvoir créer une commission au sein de son comité se chargeant d'assurer la démarche inclusive.

L'entraînement est également un lieu très important. Des formations et des supervisions de terrains sont organisées, afin de former les entraîneur-e-s à la création d'entraînements adaptés et différenciés, dans un climat propice à l'apprentissage. L'attitude du groupe d'entraînement envers la diversité est également un facteur primordial. L'atmosphère au sein de l'entraînement doit favoriser les échanges entre les personnes et permettre à chacun une pleine participation au niveau sportif et social. Un club peut décider de mettre sur pied un entraînement adapté destiné aux personnes en situation de handicap, ou de les intégrer directement dans des groupes d'entraînement existants. Ce qui importe le plus dans cette démarche est la satisfaction de la personne et du groupe, la pleine participation sportive des personnes dans les entraînements et leur identification à la communau-

té du club. Si l'entraînement est organisé de manière séparée, le club devra mettre une grande importance sur les relations interpersonnelles dans les activités sociales extrasportives. Certains clubs ont choisi des formes d'entraînement alternatives, qui consistent à combiner des séquences mixtes et séparées, dans un même cours. Ce modèle a montré de bonnes réussites et serait à promouvoir.

Environnement politique et sportif

Les différentes politiques sociales et sportives vont contribuer à la réussite de la mise en œuvre de démarches sportives inclusives. Ainsi, SOSWI intervient auprès des instances sportives (OFSPPO, Swiss Olympics, fédérations sportives) afin de favoriser la mise en place de conditions politiques de base pour développer des projets sportifs inclusifs.

De plus, une politique cantonale favorisant la mise en place de mesures, comme la création d'une coordination cantonale du sport inclusif, va permettre d'intervenir au plus près des clubs et des personnes en situation de handicap. Grâce à ces programmes de coordination cantonaux, le nombre et la diversité des offres d'une région vont augmenter et les besoins et envies des personnes concernées seront mieux respectés.

Environnement familial et social

L'environnement familial et social des personnes en situation de handicap, tel que la situation économique, est également à prendre en compte. La dynamique familiale sportive et psychologique, soit la sensibilité à la pratique sportive et le niveau de proactivité de l'entourage de la personne, va contribuer au succès de sa participation sportive et sociale

dans un club. La proactivité et l'investissement des écoles et des institutions spécialisées vont également favoriser la participation de leurs usagers dans les clubs de sport.

Facteurs individuels

SOSWI forme les clubs afin qu'ils puissent identifier les facteurs individuels tels que les aptitudes et compétences biopsychosociales, le niveau sportif de base et les motivations des personnes concernées. Un échange régulier entre la personne, son entourage, le club et SOSWI va permettre de trouver l'offre sportive la plus adéquate et de définir les mesures d'adaptation nécessaires pour une pleine participation de la personne dans le club.

Exemple pratique

La demande de soutien provient généralement d'une famille concernée par le handicap, ou d'un club désireux d'adopter une démarche inclusive. Une première analyse est effectuée en impliquant les acteurs de ce processus, soit le comité, les entraîneur-e-s et les personnes et familles concernées. Dès lors, le cadre inclusif (la forme de l'offre, les formations à mettre en place, etc.) et les mesures à mettre en place sont établis. Ensuite, SOSWI accompagne particulièrement les entraîneur-e-s concerné-e-s, afin de les aider dans la gestion de la diversité dans leurs entraînements.

Un club d'unihockey possédant le label « Unified » de SOSWI depuis plusieurs années sera pris en exemple. Le processus a débuté avec la demande d'une équipe d'unihockey s'entraînant dans un club « sport handicap » et désireuse d'intégrer un club d'unihockey. En collaboration avec SOSWI, le comité du club a pu prendre

connaissance de la portée du projet. Il ne s'agissait pas uniquement d'organiser un nouvel entraînement adapté, mais d'évoluer vers une philosophie de club selon laquelle la diversité est la normalité et de développer des compétences permettant de répondre aux diverses situations individuelles de manière adaptée. Le comité a présenté à ses membres les conséquences d'une telle démarche inclusive. Les nouveaux statuts ont été acceptés par les membres et un secteur « inclusion » a été créé et représenté dans le comité. Dès lors, les personnes en situation de handicap ont été accueillies dans ce club comme des membres à part entière et ont pu participer à ses activités comme tout un chacun. La démarche très engagée du comité et des entraîneur-e-s a été un des facteurs déterminants de la réussite de la bonne participation sportive et sociale des joueurs en situation de handicap dans ce club.

Le club a mis sur pied d'une part une équipe adaptée pour personne en situation de handicap et d'autre part a accueilli un enfant en situation de handicap dans une équipe junior. L'équipe adaptée – composée exclusivement de personnes en situation de handicap – rencontre également les autres équipes du club dans des entraînements et des matchs. L'accueil de l'enfant en situation de handicap dans une équipe junior a pu être un succès non seulement grâce à l'adaptabilité et la motivation de l'enfant et de sa famille, mais également grâce au développement de bonnes compétences techniques et sociales des entraîneur-e-s qui ont appris à adapter leurs entraînements et qui ont eu une attitude favorable envers cette démarche inclusive. Cette forme d'entraînement mixte est exigeante et demande

l'adaptation de différentes variables dans l'entraînement, telles que le temps, l'espace, les règles, le corps et les habiletés motrices, le matériel, la relation à l'autre et bien évidemment la communication.

Les entraîneur-e-s impliqué-e-s dans la démarche inclusive du club possèdent des formations spécifiques à l'unihockey, mais également au sport adapté. C'est d'ailleurs une condition pour que le club obtienne le label « Unified » de SOSWI. Une supervision régulière a été mise en place par SOSWI afin d'aider les entraîneur-e-s à optimiser les entraînements, de gérer la diversité et de s'adapter en fonction de chaque situation individuelle. SOSWI fait en sorte que le club soit soutenu le mieux possible, afin d'offrir des entraînements de qualité, sans être dépassé par les situations engendrées par cette démarche inclusive.

Si les bonnes compétences et ressources sont déployées au bon endroit et au bon moment, les clubs de sport peuvent devenir des communautés inclusives fonctionnelles.

La grande force de ce club réside dans ses activités sociales et les relations interpersonnelles diversifiées et fréquentes. Tous les membres sont vivement conviés à tous les événements sociaux, aux tournois du club et en tant que fans lors du championnat de la première équipe évoluant en Ligue nationale A. La valeur qu'attribue le comité à ce groupe et la proactivité des entraîneur-e-s dans cette démarche ont été particulièrement déterminants de la bonne cohésion sociale au sein du club.

Futur et potentiel de développement

Malgré ses huit années d'activité, le programme « Unified » peut encore s'améliorer et des défis sont encore à relever. Le travail doit se focaliser sur les *Unified Clubs* existants afin d'augmenter les opportunités de création de liens entre personnes avec et sans handicap, au niveau des activités sportives, mais également sociales. L'exemple de la collaboration avec le canton des Grisons est à étendre à toute la Suisse. En effet, la création de programmes cantonaux de promotion du sport inclusif permettra d'augmenter le nombre de *Unified Clubs* et d'intensifier les mesures de promotion du sport inclusif auprès des familles, des écoles et des institutions pour personnes en situation de handicap. La collaboration est également déjà établie avec les cantons de Zurich et Argovie et est en cours de discussion avec plusieurs autres cantons de Suisse romande, de Suisse alémanique, ainsi qu'avec le Tessin. SOSWI focalise l'avenir du projet et sa pérennité sur la collaboration étroite avec les services des sports cantonaux, mais également avec les organisations sportives nationales telles que l'Office fédéral du sport (OFSP), Swiss Olympic et les fédérations sportives.

Afin d'évaluer l'impact du programme « Unified », une large étude (inter-)nationale sur l'effet de la participation à un *Uni-*

fied Club sur le bien-être psychosocial des enfants en situation de handicap a été lancée. Dans le cadre d'un projet pilote, des chercheuses et chercheurs de la Haute école pédagogique intercantonale de Zurich et de l'Université du Luxembourg, en coopération avec SOSWI, étudient actuellement la question des effets à court et moyen terme en prenant l'exemple du canton des Grisons².

En conclusion, le développement du sport inclusif et la mise en œuvre de la CDPH dans le sport présentent des défis complexes et multifactoriels. La pratique montre que si les bonnes compétences et ressources sont déployées au bon endroit et au bon moment, les clubs de sport peuvent devenir des communautés inclusives fonctionnelles. Seul l'avenir nous dira sous quelle forme le programme « Unified » et son principe de base pourront être étendus à l'ensemble de la Suisse. En attendant, SOSWI continue de développer le programme et travaille intensément à l'atteinte de l'objectif idéal : une société « sportive » dans laquelle chaque personne trouve sa place !

Un article largement identique a été publié en allemand dans la *Schweizerische Zeitschrift für Heilpädagogik* (2021, Jg.27, 01-02, pp. 9-16).

² www.hfh.ch/de/forschung/projekte

Références

- BSO & ÄGU. (2016). *Positive Effekte der Mitgliedschaft im Sportverein auf die Gesundheit*. www.sportaustria.at/fileadmin/Inhalte/Dokumente/Studie_Effekte-Sportverein-Gesundheit_%c3%84GU-BSO_2016.pdf
- Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) du 13 décembre 2006, ratifiée par la Suisse le 15 avril 2014, en vigueur depuis le 15 mai 2014, RS 0.109.
- Fougeyrollas, P. (2010). *La funambule, le fil et la toile: Transformations réciproques du sens du handicap*. Les Presses de l'Université Laval.
- Gardou, C. (2016). *La société inclusive, parlons-en! Il n'y a pas de vie minuscule*. Érès.
- Inclusion Handicap. (2017). *Rapport alternatif: Rapport de la société civile présenté à l'occasion de la première procédure de rapport des États devant le Comité de l'ONU relatif aux droits des personnes handicapées*. Berne.



Gabriel Currat
 MSc en Sciences du sport, activités
 physiques adaptées et santé
 Special Olympics Switzerland
 currat@specialolympics.ch



Elvira Hitz
 MSc en Sciences du sport
 MA Special Needs Education
 Special Olympics Switzerland
 hitz@specialolympics.ch